

L'erreur lexicale dans les écrits des étudiants du Master 1 à l'université d'Eloued

KHELEF Hanane

Doctorante. Université Kasdi Merbah.Ouargla

Dr. KHENNOUR Saleh

MCA. Université Kasdi Merbah.Ouargla

Résumé :

Les recherches faites sur les erreurs lexicales commises par des étudiants du FLE restent rares par rapport à celles d'autres domaines de la linguistique , tels que la grammaire, la syntaxe ou l'orthographe...etc. Le présent travail a pour objectif l'identification de différentes erreurs lexicales commises par les étudiants du Master 1 à l'université d'Eloued. Nous avons adopté une démarche descriptive et interprétative en suivant une grille d'analyse contenant tous les types des erreurs qui peuvent figurer dans les écrits des apprenants.

Mots clés: production écrite- erreur lexicale- lexique- sémantique- typologie d'erreur.

ملخص

تهدف هذه الدراسة إلى بحث أخطاء طلبة اللغة الفرنسية ماستر 1 بجامعة الوادي و أثر تلك الأخطاء على النصوص المكتوبة. لقد استخدمت في هذا البحث دراسة منهجية مبنية على الوصف التحليلي . تمثلت أهم النتائج التي توصلت إليها الدراسة في ارتكاب الطلاب لأخطاء في المفردات اللغوية بسبب العديد من العوامل منها تأثير اللغة الأم.

Abstract:

Research on lexical errors made by French students is rare compared to other errors such as grammar or syntax ... The purpose of this paper is to identify various lexical errors committed by students of Master 1 at the University of Eloued. We adopted a descriptive and interpretive approach with a taxonomy.

Introduction

Plusieurs sont les domaines de recherche qui prennent pour objectif la question des compétences en littérature universitaire. L'appropriation de cette dernière constitue l'une des premières conditions de réussite dans la formation universitaire et dans la vie professionnelle.

De nombreux étudiants rencontrent de grandes difficultés face aux exigences auxquelles ils sont confrontés à leur entrée à l'université en matière d'écrit¹ . Plusieurs facteurs sont en cause : une faible conscience, chez les étudiants, de leurs propres difficultés ; un rapport au savoir et à l'écrit ambigu ; une maîtrise insuffisante des règles de la langue ; des habiletés méthodologiques défailantes ou inadaptées au travail intellectuel universitaire...etc.

La bonne compréhension et production des textes nécessite la maîtrise d'une certaine compétence linguistique (formelle et sémantique). Dans cet article, nous nous intéressons en particulier à la compétence lexicale . Parler des écrits universitaires (compréhension et production) implique presque inévitablement d'évoquer la question des connaissances lexicales et de leur étendue chez l'apprenant. Tout enseignant de français langue étrangère aux départements de français à l'université algérienne souffre du niveau de compétence lexicale dans les écrits de ses apprenants. Le manque de vocabulaire, la pauvreté et l'imprécision du

vocabulaire actif, une faible assimilation dans la mémoire à long terme du vocabulaire présenté en cours, ainsi que des erreurs de tous genres sont les lacunes présentes dans ces écritsⁱⁱ.

Le présent travail a pour objectif d'identifier les différents types d'erreur lexicale en effectuant un état des lieux sur les problèmes du lexique chez les étudiants en production écrite. Nous avons suivi une démarche descriptive et interprétative qui consiste à définir la nature des erreurs lexicales commises.

Le public qui a fait l'objet de notre observation est constitué de 40 étudiants de Master 1 à l'université d'Eloued. Notre corpus donc, comprend 40 productions écrites dont les mots entre 150 et 200 mots.

1. Qu'est ce qu'une erreur lexicale

Définir exactement ce qu'est une erreur lexicale reste problématique et flou. Bien que plusieurs recherches ont traité l'analyse des erreurs lexicales, mais rares sont les linguistes qui ont défini ce terme. En effet, la zone entre le lexique et la grammaire représente la source de cette ambiguïté.

Dans leur article qui aborde la description de la compétence lexicale en langue étrangère S. Granger et G. Monfortⁱⁱⁱ écrivent :

« nous classerons comme lexicales toutes les erreurs qui sont imputables à une mauvaise connaissance des propriétés inhérentes au mot, que celles-ci soient d'ordre logico-sémantique (le sens dénotatif), stylistique (le registre), collocationnel (la combinatoire lexicale) ou lexico-grammaticale (les propriétés morpho-syntaxique du mot. »

Il est clair que les deux auteurs élargissent le lexique pour que nombreuses erreurs qui sont traditionnellement classées comme grammaticales soient considérées comme lexicales. C'est une démarche qui met en évidence l'interrelation entre grammaire et lexique et s'appuie clairement sur une dimension explicative de l'erreur lexicale. Pour ces auteurs, la source principale de ce genre d'erreurs est liée à des connaissances insuffisantes ou erronées de l'unité lexicale (UL) , mais cette cause n'est pas la seule raison générant ce problème; les confusions entre les UL sont également attribuables à des similarités formelles ou sémantiques entre ces UL. A ce sujet, Haboul avance :

« [...] dans la définition de Granger et Monfort (1994), deux problèmes méritent d'être soulevés. Premièrement, l'emploi du terme mot ne nous semble pas approprié en raison des confusions qui entourent ce terme. Deuxièmement, le manque de connaissance sur les UL devrait porter, selon ces auteurs, sur les seuls aspects logico-sémantique, stylistique, collocationnel, et lexico-grammatical; alors que l'aspect formel est pratiquement absent de cette définition. »^{iv}

De leur côté, Hamel et Milićević définissent le terme comme : « tout emploi inapproprié d'une lexie L ayant comme cause des connaissances insuffisantes de ses propriétés sémantiques, formelles et/ou de cooccurrence. Un emploi est jugé inapproprié s'il mène à l'agrammaticalité, mais aussi s'il résulte en une maladresse. »^v

Inspiré de la définition de Granger et Monfor, Anctil définit l'erreur lexicale comme « erreur linguistique qui concerne une propriété inhérente à l'unité lexicale, que cette propriété soit d'ordre formel, sémantique, stylistique, collocationnel ou lexicogrammatical. ».

Comme Hamel et Milićević , Anctil^{vi} s'appuie dans sa recherche sur la Lexicologie explicative et combinatoire (ILEC) (Mel'čuk, Clas et Polguère, 1995), branche lexicologique de la Théorie Sens-Texte (Mel'čuk, 1997), qui place le sens au cœur de sa modélisation de la langue. Sa caractérisation de l'erreur lexicale tient compte des différentes dimensions de l'UL : la forme, le sens et la combinatoire restreinte.

Les mêmes dimensions existent dans la définition de Luste Chaa, qui évalue comme erreur lexicale « Toute manifestation enfreignant une ou des propriétés d'unité lexicale (sémantiques, formelles ou combinatoires). »^{vii}. Elle ajoute après dans une autre définition « l'erreur lexicale est la manifestation d'un défaut de maîtrise langagière, identifiée par le biais d'une unité, simple ou complexe, matérialisée dans le texte ou même absente de sa surface, qui s'apparente au stock lexical de la langue. »^{viii}.

2. Les erreurs lexicales dans les productions écrites des étudiants

Afin d'analyser les écarts lexicaux des étudiants, nous avons développé une typologie d'erreurs inspirée de celle de Anctil (2010) et de Hamel et Milićević (2013). Notre typologie vise à décrire les différentes formes des erreurs qui peuvent apparaître dans leurs écrits. Elle comprend trois grandes catégories: *erreurs de forme*, *erreurs de sens*, *erreurs stylistiques* qui se divisent à leur tour en sous catégories.

Dans cette section, nous examinons en détail ces différentes catégories avec ses sous catégories accompagnée des exemples tirés des productions écrites des étudiants.

2.1. Erreurs de forme

Cette catégorie concerne toutes les erreurs relatives au signifiant de l'unité lexicale; il s'agit de la méconnaissance ou la non maîtrise de la forme qui véhicule le sens qu'un scripteur tente d'exprimer. Il existe quatre types des erreurs de forme:

2.1.1. Erreurs d'orthographe lexicale

Il s'agit des erreurs liées à l'orthographe d'usage, ce sont des erreurs qui ne correspondent pas à la norme orthographique mais elles n'altèrent pas le sens:

- (1) *IL est considéré** [considéré] *comme un symbole.*
- (2) *Elle devient un fliau** [fléau].
- (3) (...) *comme les phopies**, *les couchemars*...etc* [phobies], [cauchemars].
- (4) *Parce que ses* souvenirs restent pour toute la vie.* [ces souvenirs].
- (5) (...) *des immigrés son** [sont] *d'origine des pays ou** [où] *les guerres se déroulent.*
- (6) *Les jeunes du nord d'afrique** [Afrique] (*l'algerie** [Algérie] *par exemple*) *s'échappent vers l'europe*.*[Europe]

Dans les exemples 1 et 2 , nous remarquons que l'erreur est due au changement d'une voyelle ou d'une consonne sans changement de la prononciation. Alors que l'erreur de la phrase 3 s'agit d'une forme phonique erronée. Dans ce cas, l'apprenant ne fait pas la distinction entre des phonèmes opposés tels que le [p] et [b], [g] et [ch], [en] et [an]..etc. Nous avons relevé également des erreurs dues à des confusions entre des homophones. Ces derniers sont des unités lexicales qui ont une même forme phonique et se différencient par leur sens et leur orthographe. Ce cas figure dans les exemples 4 et 5 où nous trouvons une confusions entre *ces* et *ses*, *son* et *sont*, *ou* et *où*.

Dans l'exemple 6, nous trouvons un autre type des erreurs de forme, l'étudiant crée une nouvelle unité lexicale en ajoutant un suffixe inadéquat. Ce type d'erreurs concerne le mauvais choix des affixes, c'est-à-dire une méconnaissance de la dérivation lexicale.

Le dernier type de cette sous catégorie, qui se trouve dans la phrase (7), appartient aux erreurs idéogrammiques. Ce sont les cas des majuscules, des signes de ponctuation, de l'apostrophe et du trait d'union.

2.1.2. Erreurs de flexion

Cette classe englobe tous les problèmes relatifs aux formes fléchies de noms ou d'adjectifs qui marquent des exceptions dans leur variation en genre et en nombre, ainsi que la conjugaison erronée des verbes irréguliers:

(8) *on voie** [voit] *que la majorité des immigré...*

(9) *La phénomènes** [le phénomène] *de l'immigration clandestine...*

Comme nous le remarquons dans l'exemple (9), l'emploi erroné du genre convenable à chaque substantif s'explique, soit par la complexité de la distribution des genres en français, soit par les interférences des genres de l'arabe et du français.

2.1.3. Forme analytique

"Une forme analytique correspond en quelque sorte à une décomposition sémantique se rapprochant d'une définition plus ou moins complète. Cette formulation maladroite et peu idiomatique est remplacée dans la correction par une seule UL."^{ix}. Selon Anctil, ce type d'erreur peut provenir d'une méconnaissance complète de la forme qui se rapporte au sens visé, c'est-à-dire l'apprenant ignore le mot qui exprime ce sens ou "d'un problème d'accès à la forme au moment de l'écriture ou de la volonté d'éviter la répétition d'un mot déjà utilisé."^x

(10) *Les jeune sentent l'absence de confiance** [la méfiance] *envers l'état.*

(11) *La violence se produit à partir **[provient] *de l'échec scolaire.*

Dans les phrases (10) et (11), nous constatons que les constructions en question peuvent être remplacées par un seul terme qui rend la compréhension de leur contexte plus aisée.

2.1.4. Unité lexicale inexistante

Cette sous catégorie comprend des formes lexicales inexistantes:

(12) *L'immigration légale est une chance irratable*.*

(13) *Où on reproche aux inspectateurs** [spectateurs] *leur comportement violent.*

(14) (...) *où on parle des guerres, bombardage* [bombardement],...

Dans l'exemple (12), nous remarquons une invention d'une nouvelle unité lexicale qui n'existe pas. Ni le sens, ni la forme sont employés dans la langue française. Dans les cas (13) et (14), les erreurs sont dues à une mauvaise dérivation morphologique. Cette mauvaise dérivation morphologique conduit à une forme lexicale inexistante.

2.2. Erreurs de sens

Dans cette catégorie, nous trouvons toutes les erreurs liées au signifié. Voici les types d'erreurs que nous avons retenues.

2.2.1. Relation sémantique inappropriée

2.2.1.1.1. Mot générique inapproprié : Dans cette sous classe, l'étudiant choisit un hyperonyme inadéquat à la situation donnée:

- (15) *L'immigration clandestine tue chaque jour (...) quelles sont donc les causes qui provoquent cet action** [ce phénomène]
 (16) *Le football est une méthode** [moyen] *de distraction.*

2.2.1.1.2. (Quasi-) synonyme inapproprié : Il s'agit d'un choix, au lieu d'une unité lexicale visée, le (quasi-) synonyme de celle-ci qui n'est pas valable à la situation donnée. Les (quasi-) synonymes partagent la plupart ou les mêmes sèmes, mais ils ne peuvent pas apparaître dans tous les contextes:

- (17) *Quelles sont les raisons** [causes] *de l'immigration clandestine?*
 (18) (...) *qui participe à l'augmentation** [développement] *de ce phénomène.*

Les mots *raison* et *cause* sont des synonymes qui ont en commun plusieurs composantes de sens; mais dans le contexte de la phrase (17), ces deux unités lexicales ne sont pas substituables. Du même pour la phrase (18) où l'étudiant a choisi le mot *augmentation* au lieu de *développement* qui paraît clairement invalide au contexte de la phrase.

2.2.1.1.3. Sens proche : Les unités lexicales de sens proche partagent quelques composantes de sens, et peuvent appartenir à un même champ sémantique, mais ne sont jamais substituables en contexte. Les phrase (19) et (20) confirme ce constat:

- (19) *Les gens souffrent d'une mal** [mauvaise] *situation sociale.*
 (20) *Il faut donner aux publics** [peuples] *leurs droits.*

2.2.1.1.4. Sens fictif : Ce cas correspond à l'association du signifiant d'une lexie existante avec un sens inexistant, c'est-à-dire qui ne lui appartient pas, ce qui crée une unité lexicale fictive:

- (21) *Pour atteindre** [combattre] *ce phénomène, les gens doivent.. .*
 (22) *Le chômage est une cause principale qui permet ** [pousse] *les jeunes à aller aux stades.*

2.2.1.1.5. Translittération : C'est une traduction littérale en LE d'une unité lexicale ou d'une structure de phrase de la langue maternelle. Utilisée de manière inconsciente, cette forme est due à une stratégie d'interférence entre la langue arabe et la langue française. Les étudiants transfèrent des formes linguistiques de leur langue maternelle à la langue cible, ce qui donne lieu à des énoncés erronés et mal dits à cause de la différence entre les systèmes de deux langues en contact:

- (23) *Ils pensent à couper la mer** [ils pensent à l'immigration]
 (24) *La crise économique a vidé la poche** [a appauvri] *le peuple.*

2.2.2. Erreurs de collocation : Il s'agit ici d'un mauvais choix de collocatif. Il est soit carrément déviant par rapport à l'usage, soit il ne véhicule pas le sens visé. Comme le type précédent, cette forme d'erreurs a un rapport étroit avec la langue maternelle. Le transfert des formes linguistiques (lexicales et grammaticales) donne lieu à des confusions sur le plan sémantico lexicale:

- (25) *Une violence utilisée** [exercée] *contre une personne.*
 (26) (...) *ce qui pousse les jeunes à faire **[commettre] *des crimes.*

(27) *La question qui se présente** [se pose] est...

2.3. Erreurs stylistiques

2.3.1. Pléonasme

C'est la cooccurrence de deux unités lexicales ainsi que le sens de l'une est inclus dans celui de l'autre:

(28) *Ces causes entraînent beaucoup de conséquences graves comme par exemple** [comme]

(29) *Dans les dernières années passées**. [Dans ces dernières années]

2.3.2. Répétition

La répétition excessive d'une lexie dénote une pauvreté de vocabulaire ainsi qu'elle est considérée comme une difficulté lexicale:

(29) *Il ya le manque de sécurité, ensuite le manque* [l'absence] *de solidarité.*

(30) *Ce qui est répondu dans les réseaux sociaux comme sujet: " la violence dans les stade", est l'un des exemples les plus répandus.* [abordés]

2.3.3. Registre inapproprié

Dans cette sous catégorie, nous avons classé toutes les unités lexicales appartenant aux parler familier ou vulgaire comme lexies erronées. Les textes doivent être écrits en français courant ou soutenu :

(31) *Ya pas* [Il n'y a pas] *beaucoup de gens qui confrontent cet endroit.*

(32) *On regarde à la télé* [télévision].

(33) *...alors ils préfèrent de se débîner* [s'enfuir].

ⁱ Blaser, C. & Erpelding- Dupuis, P. (2010). Cours d'appropriation des écrits universitaires. De l'analyse des besoins à la mise en œuvre. In *L'appropriation des écrits universitaires* (pp. 127-152), Presses universitaire du Namur, Belgique .

ⁱⁱ Luste-Chaa, O. (2009). *Les acquisitions lexicales en français langue seconde : conceptions et applications*. Thèse de doctorat de l'Université de Metz.

ⁱⁱⁱ Granger, S. et Monfort, G. (1994). La description de la compétence lexicale en langue étrangère : perspectives méthodologique . *AILE*, 03, p.3 Fichier en PDF téléchargé le 05/10/2016.

^{iv} Haboul, D. (2013). Réflexion sur la notion d'erreur lexicale Vers une typologie des erreurs lexicales en classe du FLE. In *Didactiques.*, p.133 Fichier en PDF téléchargé le 010/09/2017.

^v HAMEL, M.-J. et MILIĆEVIĆ, J. (2013). *Analyse d'erreurs lexicales d'apprenants du FLS : démarche empirique pour l'élaboration d'un dictionnaire d'apprentissage* .p, 29 Fichier en PDF téléchargé le 17/02/2016.

^{vi} Anctil, D. (2010). *L'erreur lexicale au secondaire. Analyse d'erreurs lexicales d'élèves de 3ème année secondaire et description du rapport à l'erreur lexicale d'enseignants de français*. Thèse de doctorat de l'Université de Montréal, Canada

^{vii} Luste-Chaa, O., Op.cit., p. 166

^{viii} Luste-Chaa, O., Op.cit., p. 199

^{ix} Anctil, D. , Op.cit., p. 195

^x Anctil, D. Ibid